

Procès-verbal de la séance de la Commission d'établissement de CF. Ramuz

Lundi 29 mai 2017

Aquarium – Entre-Bois

Parents :	Yvan Almirall, Déborah Ogay
Professionnels :	Anne-France Gonin, William Duque Castrillon, Anna Gerardi, Hubert Olivier
Organisations :	Olivier Rime, Séverine Pedraza
Autorités politiques :	Valentine Loup
Excusés/absents :	Katia Delay Groulx, Louis Dana, Angèle Dooh Bill, Karima Jomni, Alex Ladent, Nicole Paillard

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 27 mars 2017
3. Accueil des nouveaux représentants du quart politique
4. Résultat du sondage effectué auprès des 9-10^{ème} /Mme Pedraza
5. Reprise du projet de la passerelle sur la Louve, point de situation avec les représentants du quart politique
6. Manifestation CFR – point sur l'avancée de l'organisation
7. Divers
8. Date de la prochaine séance de la Commission.

Afin d'accueillir Madame Valentine Loup, membre du quart politique (ensemble à gauche), un tour de table est organisé pour que les membres en place se présentent.

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

La séance débute à 18h35.
L'ordre du jour est accepté.

2. Adoption du PV du 27 mars 2017

Le Procès-verbal est accepté avec, toutefois, une précision demandée par M. Olivier Hubert :
Page 3, ligne 6 :
Pour cette session, les élèves de 11ème et 10ème ont été approchés et il semble que cette.....

3. Accueil des nouveaux représentants du quart politique

Madame Valentine Loup (*ensemble à gauche*) se présente. Madame Loup a travaillé au Service des écoles primaires et secondaires et, de ce fait, est intéressée à découvrir un autre aspect de la problématique scolaire.
Monsieur Louis Dana a également été rattaché à notre établissement mais n'a pas pu être présent pour cette commission.

N.B. : Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



4. **Résultat du sondage effectué auprès des 9-10ème / Mme Pedraza**

Pour rappel se sondage a été effectué auprès d'élèves de 13 à 15 ans dans le but d'avoir une idée des besoins à midi, l'après-midi et le soir ainsi que de leur permettre de se prononcer sur le manque éventuel d'infrastructures dans le quartier. Ce sondage a mis en évidence une grande différence entre les attentes des filles et des garçons.

Il ressort de ce sondage que la demande à midi est très faible, la plupart des élèves rentrant au domicile.

Un aspect démontre que certaines filles ont peur de se déplacer dans le quartier lorsque la nuit tombe de même qu'elles désertent les lieux lorsque les garçons arrivent.

Depuis décembre 2016, un accueil spécifique pour les filles a été mis en place afin de faciliter une acclimatation en douceur avant de glisser vers la mixité.

Un travail en collaboration avec Mme Cafaro, médiatrice, est en préparation afin de travailler sur la question.

À la question de savoir si les filles se confient sur cette question, la réponse est "oui" même si elles s'expriment malgré tout assez peu.

Monsieur Olivier confirme qu'il y a des soucis de "genres" (paroles, gestes) et Madame Gerardi indique que cette problématique touche également les élèves de 8ème et qu'il serait sans doute judicieux de faire une information dès la 8ème sur ce sujet.

Madame Loup demande si des mesures ont été envisagées dans le cadre scolaire par le biais, peut-être, des cours d'éducation sexuelle. Monsieur Duque informe que le problème de "*genre*" est, de manière très succincte, abordé en cours de sciences mais ce sujet ne peut pas être développé plus avant au modèle social et culturel du quartier.

Monsieur Olivier souligne que ces dernières années plusieurs actions ont été menées comme, par exemple, "*Sortir ensemble se respecter*", l'intervention dans les classes de Mme Forny (brigade de la jeunesse), un projet "harcèlement" en collaboration avec les infirmières scolaires et les médiatrices avec la création d'affiches et d'un film ainsi que du projet "*action innocence*" pour les élèves de 7ème et 9ème.

Monsieur Olivier constate malheureusement que les réseaux sociaux sont également vecteurs d'insultes et de menaces et il témoigne de la banalisation des menaces de viol par les élèves. Menaces pouvant susciter chez certaines filles de la crainte.

Madame Pedraza n'a pas forcément constaté de harcèlement de rue dans le quartier même si cette problématique a beaucoup été relayée par les médias.

Monsieur Rime dit que ce genre de comportement peut être discuté, en petit groupe, par une réflexion sur l'image de la femme. Il se montre, par contre, assez effrayé par les commentaires qu'il reçoit de certains jeunes et par la pression des familles. Suite à des échanges avec un Imam, celui-ci a édulcoré la question en se retranchant derrière le fait que cela concerne le cercle intime de la famille.

5. **Reprise du projet de la passerelle sur la Louve, point de situation avec les représentants du quart politique**

Monsieur Almirall interroge à ce sujet Madame Loup qui, nouvelle dans sa fonction, n'a pas eu le temps d'étudier la question.

Toutefois, Monsieur Olivier nous indique qu'à sa connaissance le projet a été rejeté par le conseil communal.

Un nouveau projet verra "peut-être" le jour avec une passerelle se situant plus au sud mais qui n'aura plus aucune incidence sur le temps de trajet de nos élèves qui se rendent à la gymnastique. L'affaire peut donc être déclarée comme "presque" classée.

6. **Manifestation CFR – point sur l'avancée de l'organisation**

Madame Gerardi et Madame Gonin se sont rencontrées afin de faire une première projection de la future séance des élèves de 7ème à la Rouvraie.

Peu de changements par rapport à l'année passée si ce n'est que l'apéritif ne se fera plus à Entre-Bois mais à la Rouvraie donc pas de transhumance prévue.

Madame Gonin va préparer la lettre aux parents qui sera envoyée en même temps que le courrier habituel envoyé aux parents durant les vacances scolaires.

Le flyer ne subira aucun changement et le plan du bâtiment sera modifié en fonction des salles attribuées pour l'année 2017-2018.



Un mail parviendra aux membres de la Commission afin qu'ils se déterminent sur leur présence à cette manifestation.

7. Divers

Madame Loup qui travaille parallèlement pour BD-File, rappelle la mise à disposition gratuite de catalogues pour support de cours, posters, affiches etc.

Madame Gerardi confirme avoir eu l'information par le biais de Madame Desarzens, d'avoir été intéressée par les catalogues de ZEP mais avoir dû y renoncer en raison des images quelquefois trop "crues" pour les jeunes élèves.

Suite à une requête d'une maman d'élève, Madame Pedraza demande si un hangar pour les vélos est prévu à Entre-Bois.

Seule la Ville est garante pour ce genre d'infrastructure. Actuellement un parc à vélos se situe à gauche du chemin d'accès menant à l'établissement et les demandes ne sont, pour le moment, pas assez nombreuses pour qu'un tel projet puisse être mis en discussion.

Monsieur Almirall soumet à l'Assemblée la requête de Madame Delay concernant un changement de jour pour les réunions de la Commission d'établissement ainsi qu'à l'intérêt de la Commission de poursuivre une collaboration avec Lafadak.

La Commission, par un consensus, confirme le fait qu'au vu des agendas de chacun-e il est difficile de changer de jour, mais souligne l'intérêt de la Commission pour la poursuite de cette collaboration.

La manifestation "*Vision d'avenir*" sera reconduite en 2018. Une refonte des corps de métiers est à discuter avec les organisateurs ceux-ci ayant jugé que les interventions étaient trop longues. A voir également avec les orientatrices professionnelles afin de limiter le temps d'intervention. L'Ecole des métiers de la ville de Lausanne est également intéressée. Plus d'informations seront communiquées après la prochaine assemblée.

Monsieur Olivier exprime sa satisfaction de voir des jeunes apprentis-es témoigner de leur expérience.

La période pour l'organisation de cette manifestation est inchangée soit février/mars.

8. Date et lieu de la prochaine séance

Lundi 25 septembre à 18h30 à l'aquarium d'Entre-Bois.

La séance est levée à : 19h25

Anne-France Gonin
Secrétaire

Lausanne, le 29 mai 2017

Lausanne, octobre 2017/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 cet@lausanne.ch
